

# Rapport d'activités pour 2010-2011 du comité de l'AHJ à l'assemblée générale du 17 mai 2011

## Introduction

5 Depuis la dernière assemblée générale, l'Association des habitant-e-s de la Jonction (AHJ) et son comité sont pleinement opérationnels. Nous avons atteint une vitesse de croisière et souvent même une vitesse de pointe compte tenu des forces disponibles et de l'ampleur des tâches, pour un comité de six personnes. La liste des dossiers ouverts (en annexe) concernant les sujets posés sur la table en témoigne. 10 Nous avons dû constamment faire des choix de priorités ou d'urgence (*en italique dans la liste*) que nous commentons brièvement ci-dessous. Pour la petite histoire, le comité avait décidé de produire un rapport d'activité court, mais il fait tout de même huit pages...

## Fonctionnement interne AHJ

15 Le comité élu en juin 2010 s'est réuni régulièrement pour suivre les dossiers en cours. Les discussions ont lieu en collectif où les décisions sont prises, puis le travail concret est réparti entre les membres. Le suivi des décisions se fait souvent par messagerie, de manière souple. Le comité étant fort uni, il est aussi possible de 20 passer par des consultations par téléphone ou par messagerie sur nombre de sujets, même jamais mis à l'ordre du jour de nos séances. Tout à fait sérieux quant aux résultats, notre fonctionnement n'est pas entaché de formalisme.

Nous souffrons toutefois d'une faiblesse à faire connaître toutes nos activités à l'ensemble du quartier, de manière à enclencher le phénomène de boule de neige en faveur de l'association.

25 Nous voulons profiter de ce rapport pour remercier les membres qui ont donné un coup de main, qui ont participé à nos activités. Nous voulons aussi remercier la Maison de quartier de la Jonction, et tout particulièrement Silvio Albino, qui nous apporte un soutien constant, une aide matérielle et intellectuelle, et avec qui nous collaborons sur nombre de dossiers communs.

## Pointe de la Jonction

30 Les politiques proposaient d'y construire une maison de l'environnement en 2000, un gratte-ciel ou un éco-quartier en 2007, des logements et un haut lieu culturel en 2008, une cité de l'innovation et du savoir ou un musée Guggenheim en 2008 ou encore un pôle d'excellence en neurosciences et des logements d'étudiants en 2009.

35 A la suite des débats organisés lors des portes ouvertes en septembre 2009 à Kugler, la Fédération des artistes de l'Usine Kugler, Eco-quartiers Genève, la Maison de quartier de la Jonction et l'Association des habitant-e-s de la Jonction ont décidé de créer ensemble le Forum Pointe de la Jonction dans l'espoir de pouvoir relayer à ces politiques d'autres besoins et idées de réaménagement de ce site splendide. En 40 mars 2010, le premier forum citoyen et participatif a eu lieu et depuis, différents groupes de travail formés d'habitants du quartier et de la Ville de Genève planchent sur la question.

Parallèlement, excédée par le mutisme des autorités sur l'avenir de la Pointe, l'AHJ a sollicité Charles Beer au mois de mai 2010 pour qu'il veuille bien se prononcer sur la 45 construction d'un cycle d'orientation, car tous les ados de la Jonction doivent se rendre jusqu'aux Grandes-Communes ou à l'Aubépine. Malgré les nombreux et grands projets de nouvelles habitations à la Jonction, on nous a simplement répondu que la distance que les élèves devaient actuellement parcourir était conforme à la loi cantonale sur l'instruction publique et qu'un nouveau cycle d'orientation serait donc superflu à la Pointe...

50 Reste que le déménagement du couvert des TPG est programmé et que la question de l'aménagement de la pointe de la Jonction au-delà de la rue Emile-Nicolet reste sur le tapis. Nous gardons les yeux grands ouverts.

55 Plus concrètement, l'AHJ a aussi décidé de solliciter les élus Rémy Pagani et Pierre Maudet en janvier 2010 pour leur demander de réaménager rapidement les berges du Rhône sur la longueur du sentier des Saules, notamment pour palier au manque d'espaces verts dans le quartier (le Parc Gourgas était en travaux à cette époque). En été 2010, les aménagements finalement réalisés par la Ville furent inférieurs à

leurs promesses: seuls quelques nouveaux bancs publics et épingles à vélo. Le Canton avait quant à lui fait poser des échelles pour faciliter les sorties d'eau des baigneurs. Pendant ce même été, les Unités d'action communautaire et la Délégation à la jeunesse ont mis sur pied La Terrasse de la Pointe de la Jonction où se sont déroulées plusieurs manifestations culturelles et récréatives.

**Pour cet été 2011, le réaménagement du sentier sera plus marquant. Le 21 juin 2011, le Canton inaugurera trois pontons au-dessus de l'eau, d'une longueur de 25 m chacun (deux sur le Sentier des Saules et un sous le parc du Prieuré). En sus, la Ville réalisera un tronçon-test de réaménagement du Sentier afin que chacun puisse se faire un avis sur l'adéquation des différentes surfaces proposées avec les usages du lieu. Une idée de bains fluviaux ou de piscine fluviale avec une passerelle sur le Rhône est aussi sur la table.**

Nous vous invitons donc à les investir et nous réjouissons de vous y retrouver.

### Densification du quartier

L'ensemble des projets sur la Jonction révèle une densification importante du quartier en nombre de logements (Artamis, surélévations) – nous évaluons à environ 2000 habitants de plus dans les années à venir, soit un accroissement de population et donc de densité de presque 15% – en nombre d'emplois, en circulation (tram et bus à l'intérieur du quartier, un voire deux ponts supplémentaires sur l'Arve).

### Surélévations des immeubles Honegger :

En automne 2010, nous avons appris que l'Hospice général, propriétaire des cinq barres d'immeubles (Cité Carl Vogt) situés le long du Bd Carl Vogt, a le projet de surélever ces immeubles de huit étages, d'une part pour «participer à la création de nouveaux logements à Genève et pour financer l'aide sociale compte tenu que sa subvention a diminué».

Le comité de l'AHJ demande alors une entrevue à l'Hospice général et obtient les informations suivantes: surélévation de deux étages, soit environ 100 logements. Les loyers ne seront pas inférieurs à 2500 francs le mois pour un 4-pièces compte tenu que le coût d'une surélévation est important. Pour financer ces surélévations, l'Hospice général veut créer 300 places de parking en sous-sol, envisage un centre commercial et une laverie. Parallèlement l'Hospice général veut rénover les façades et améliorer l'isolation thermique des bâtiments.

L'AHJ convoque une première assemblée des habitants le 18 janvier. Un avocat de l'Asloca est présent. Bien qu'il n'y ait pas eu de vote, les participants ont largement exprimé leur réticence à l'ensemble de ces projets. L'assemblée a désigné un comité composé d'un délégué par allée d'immeuble (15 au total) qui allait travailler avec le comité de l'AHJ pour préparer l'opposition à ce projet. Pour être sûr de nous appuyer sur l'avis des habitants, nous avons distribué un questionnaire à tous les foyers. 54% ont répondu, ce qui représente un bon score. 78% d'entre eux se sont exprimés contre ces surélévations. Fort de ce résultat nous avons pu définir une stratégie que nous avons soumise à une deuxième assemblée d'habitants le 11 avril et qui a été adoptée à la majorité: un argumentaire, une conférence de presse et une demande d'entrevue à l'Hospice général et à Mark Muller, chef du DCTI. L'assemblée a (re)nommé les quinze délégués et une délégation de discussion. Les arguments les plus importants:

– Nous ne sommes pas d'accord de surdensifier un quartier qui l'est déjà beaucoup (la Jonction est l'un des quartiers les plus denses de la Ville et Genève est la ville de Suisse la plus densifiée).

– Les loyers des appartements prévus ne répondent pas aux besoins prépondérants de la majorité de la population, mais d'une petite minorité.

– Les étages supplémentaires entraînent une réduction de l'ensoleillement jusque dans les étages supérieurs, ce qui est en contradiction avec le projet d'amélioration énergétique de l'immeuble rendu obligatoire par la loi sur l'énergie, loi qui a été votée pour faire des économies d'énergie.

– L'Hospice général pourrait construire ces 100 logements dans une zone moins densifiée où il réalise d'autres projets.

– Le projet de parking et de centre commercial entraîne la suppression du parc de la Baleine, seul espace de jeux entre les immeubles, il bétonne les deux cours arborisées restantes sur les quatre originelles. Il crée une concurrence déloyale pour le petit commerce et nécessite l'abattage de 18 arbres.

– Cet ensemble est considéré comme l'une des dix réalisations exceptionnelles des frères Honegger.

120 – Pour ce projet, l'Hospice général doit obtenir deux dérogations à la loi sur les surélévations (hauteur des bâtiments).

125 La conférence de presse a eu lieu le 18 avril, elle a été bien fréquentée et par les habitants et par les journalistes, même si le résultat écrit a été faible. Nous avons comme appui la section genevoise de Patrimoine suisse qui s'oppose à ce projet, de même que la CGAS (Communauté genevoise d'action syndicale), l'Asloca et la Ville de Genève.

130 Une rencontre avec l'Hospice général a eu lieu le 11 mai lors de laquelle nous avons demandé le retrait des projets de constructions, un meilleur entretien des immeubles et surtout l'application rapide de la loi sur l'énergie, soit mettre en place une isolation correcte.

### **Gentrification**

135 Avec la maison de quartier de la Jonction, l'AHJ a organisé durant la première quinzaine de mars 2011 une série de débats publics et d'activités sur l'avenir du quartier. Le cœur des interventions tournait autour de la mutation sociologique de la population du quartier et des activités (arcades). Si la participation a été assez faible, le contenu des rencontres a été riche en connaissances nouvelles, car les thèmes retenus collaient parfaitement aux enjeux concernant la Jonction pour les dix prochaines années. Aussi, nous avons décidé d'en faire le point fort de la discussion de cette fin d'assemblée.

### **Boulevard.en.colère**

140 Sans prévenir, les autorités du canton et les TPG ont un beau jour dévié toutes les lignes de bus passant par la Jonction sur le boulevard Saint-Georges, entraînant une dégradation importante de la situation sur cette artère. Une mobilisation spontanée a vu le jour sous le nom de Boulevard.en.colère, avec quelques habitants, la fondation Cap Loisirs et le Conservatoire populaire de musique, danse, théâtre installés sur le boulevard. Avec l'AHJ, une série de démarches a été entreprise pour sécuriser les trottoirs et ralentir la vitesse des bus (notamment ceux rentrant à vide au dépôt). Une lettre de protestation est partie à toutes les autorités concernées, mais aucune n'a vraiment pris le problème au sérieux, arguant de la courte durée des travaux d'une année. Seule la Ville de Genève a également protesté, sans plus de succès. Seuls résultats, des panneaux «école» ont été posés pour réduire la vitesse, mais l'un a été mis après le passage dangereux pour les enfants et des barrières ont été posées sur les trottoirs, mais pas tout à fait en face des portes à protéger. Lors d'une rencontre avec la magistrate en charge de la mobilité, son attention a été attirée sur l'incurie de la Direction générale de la mobilité, sans aucun succès. De guerre lasse face à cette crasse incompétence, les habitants mobilisés ont laissé tomber le dossier. Mais se souviendront longtemps du mauvais traitement infligé à des demandes légitimes.

### **Carte hiérarchie réseau routier**

160 En vue de la révision du schéma général de circulation du canton, l'AHJ est intervenue auprès de la ville de Genève pour lui faire part de nos demandes sur la Jonction. Nous avons demandé le déclassement en rue de quartier de l'Ecole-de-Médecine, de Sainte-Clotilde, de l'ensemble de Carl-Vogt et de David-Dufour. Ceci permettrait de les aménager en zone 30 km/h et ainsi de rattraper les cinq îlots 30 actuellement autorisés mais non encore construits. Nous avons demandé la piétonisation d'un bout de la rue Gourgas et du Village-Suisse. La Ville a relayé nos demandes auprès du canton, décisionnaire en la matière. Mais depuis, nous n'avons eu que des réponses indirectes, orales et négatives, à vérifier lorsque la carte sera déposée au Grand Conseil où nous pourrions demander à être auditionnés.

### **Schéma de circulation sur l'Ecole-de-Médecine**

170 La circulation sur le futur pont Wilsdorf entraînera des modifications pour tout le quartier. Nous avons été alerté par l'autorisation de construire délivrée prévoyant la rue de l'Ecole-de-Médecine en régime ordinaire (liaison interquartier, limitation à 50km/h dans les deux sens). Notre pétition demande le déclassement de la rue en réseau de quartier pour sa mise en zone 30, l'installation de deux sens unique se faisant face afin d'empêcher la traversée d'une traite de la rue et l'installation de feux

180 de régulation sur la rive gauche de l'Arve pour freiner l'entrée de véhicules a été classée par le Grand conseil. La réalisation concrète de la rue freinera toutefois concrètement la circulation. Nous resterons attentifs au suivi de ce dossier, étant donné son importance pour le schéma de circulation dans tout le quartier.

### Zones 30

185 Les autorisations de construire sont données et les travaux devaient être réalisés en connexion avec le chantier du TCOB au printemps 2010. En retard évidemment. Des discussions ont actuellement lieu concernant le maintien des passages piétons dans les cinq zones 30 prévues. Les demandes déposées pour la prochaine carte de hiérarchie du réseau routier devraient permettre de rassembler ces ilots en une seule, voire deux zones 30 d'un seul tenant (lire ci-dessus).

### 200 rues piétonnes

190 Les Verts (initiateurs) ont approché l'AHJ pour savoir quelles rues piétonner à la Jonction. Et deux séminaires globaux ont eu lieu sur l'ensemble du sujet pour la Ville de Genève. L'AHJ a pu participer au premier, mais pas au second. Le premier lot de 50 rues à réaménager a été bloqué par un recours des partis de droite.

### Ligne 32

195 Plusieurs pétitions pour le maintien de la ligne de quartier, dont une par l'AHJ, ont abouti. L'affaire a été réglée par le vote d'un budget par le Conseil municipal pour financer cette ligne, mais les TPG ne l'ont toujours pas remise en fonction. Elle n'existe de fait plus dans l'horaire actuel.

### Rencontre avec Michèle Künzler

200 Sur l'ensemble des dossiers concernant la mobilité, une rencontre de presque deux heures a eu lieu entre la magistrate Michèle Künzler et trois membres du comité de l'AHJ le 14 décembre 2010. L'ensemble des sujets a été évoqué, mais aucune décision n'a été prise et aucun suivi n'a été donné. Nous butons toujours sur les compétences croisées du canton et de la Ville de Genève, qui permet facilement aux deux de se renvoyer la balle, mais aussi sur l'absence de bonne volonté – pour ne pas parler de mauvaise volonté – des autorités et souvent même des fonctionnaires pour ne pas partager les informations et les analyses. Comme déjà constaté, la concertation est souvent un alibi. Par ailleurs, le comité de l'AHJ n'a pas eu les forces d'assurer le suivi et de talonner le canton sur ce dossier, car la mobilisation de la cité Carl-Vogt a été déclenchée juste après ce rendez-vous.

### 210 Parc Gourgas

215 Les travaux sont enfin terminés. Enfin presque, même si l'inauguration a déjà eu lieu. Une rencontre a eu lieu le jour même de notre assemblée générale pour discuter des améliorations à y apporter. Par ailleurs, la mobilisation des parents de l'Apocope pour aménager six classes dans des pavillons provisoires installés sur la rue du Village-Suisse, à proximité de l'école du Mail, a abouti. La fermeture de la rue à la circulation est effective pour trois ans. Nous avons donc réactivé le dossier de la fermeture définitive à la circulation du tronçon de rue longeant le parc Gourgas déjà lors de la cérémonie d'inauguration du nouveau parc. L'AHJ poursuivra son action dans ce sens.

### 220 Réaménagement de la Plaine de Plain palais

L'AHJ a été auditionnée à deux reprises par la commission des travaux de la Ville de Genève.

225 Après un long abandon de cet espace public transformé au fil du temps en terrain vague, nous avons souligné que la première phase de la réalisation achevée en été 2010 avait incontestablement amélioré la situation et que les habitants avaient commencé à se réapproprier cet espace (large utilisation des bancs et des tables installés près des nouveaux arbres).

Nous avons donc soutenu les crédits pour l'achèvement rapide de la moitié nord de la Plaine.

230 Nous avons demandé dans ce cadre, de prendre en compte:

– Un revêtement plus approprié que le ghorr pour le parc pour enfants et de prévoir dans cet espace des arbres.

– Des bancs et des tables en plus grand nombre à proximité des buvettes saisonnières, des jeux pour enfants et des jeux de pétanques.

235 – Une amélioration de l'éclairage pour éviter un grand trou noir au centre de la Plaine et un cheminement trop sombre sous le futur mail périphérique élargi à trois rangées d'arbres.

– Un renouvellement des arbres existants par étape et non en une seule fois sur ce même mail périphérique.

240 Enfin nous avons soutenu le dispositif prévu de surveillance sanitaire des arbres et son suivi en commençant par les conditions de plantation (profondeur, arrosage, protection).

Le président de la commission des travaux, contacté récemment, nous a indiqué que nos remarques seraient prises en compte dans le cadre du crédit à voter fin mai 2011.

245

### **Votation du 26 septembre sur le musée d'ethnographie**

L'objet de cette votation visant à préserver les arbres du jardin du musée d'ethnographie a donné lieu à de vives discussions lors de notre dernière AG de 2010. C'est pourquoi nous avons décidé de convoquer nos membres à une AG extraordinaire le 7 septembre 2010 pour décider de notre position face à cette votation. Lors de cette réunion, une majorité des personnes présentes a décidé de soutenir la construction du musée et un communiqué de presse a été rédigé dans ce sens. Jean-Pierre Fioux a été interviewé sur le sujet par la TSR.

250

### **Nuisances provoquées par la terrasse sur cour intérieure du bar L'Etabli, situé rue de l'Ecole de Médecine**

255

L'AHJ est intervenue, en soutien à des habitants concernés, auprès de la direction des autorisations de construire du DCTI pour indiquer notre opposition à la construction sur cour intérieure de cette terrasse pour laquelle le gérant vient de demander une autorisation au motif du bruit généré dans une cour fermée. En effet, après plusieurs années de fonctionnement illégal, cette terrasse n'ayant jamais fait l'objet d'une demande d'autorisation, a dû être fermée suite à une première intervention auprès du DCTI. La Ville de Genève, le 20 avril 2011, a également fait connaître son opposition à l'installation de cette terrasse. Nous sommes en attente de la décision du DCTI.

260

### **Parole de quartier**

265

Le 10 novembre 2010, l'Unité d'Action Communautaire de la Jonction a organisé une rencontre entre les habitants et associations du quartier et les magistrats Sandrine Salerno et Rémy Pagani. Pour préparer cette réunion, un questionnaire avait été envoyé afin de recenser les problèmes concernant les infrastructures, la mobilité, la sécurité, la salubrité et l'évolution socio-culturelle du quartier. Lors de cette rencontre, notre porte-parole, Odile Fioux, a exposé nos positions sur ces problématiques et nos préoccupations sur l'évolution du quartier et de ses infrastructures suite à la densification programmée de l'habitat. Elle a également mis en avant les nuisances et l'insécurité engendrées par les travaux du TCOB, relayée sur ce point par l'intervention de nombreux habitants du boulevard Saint-Georges, réunis sous le groupement du Boulevard.en.colère (lire ci-dessus).

270

275

### **Etats généraux de la Nuit**

La Ville de Genève ainsi que diverses associations culturelles ont organisé une semaine de conférences/débats sur le thème de la vie nocturne à Genève. Ces discussions ont fait ressortir la nécessité d'un dialogue constant entre les divers acteurs de la vie nocturne et les habitants des quartiers concernés afin que les nuisances engendrées restent dans le domaine du supportable, sans pour autant inhiber complètement l'animation en ville. Pour arriver à cela, on a évoqué diverses pistes déjà mises en place dans d'autres villes comme Paris et Amsterdam, allant de la création de postes de médiateurs à celui d'un «maire de la nuit», c'est-à-dire une personne responsable de la gestion des activités nocturnes de Genève.

280

285

### **Divers**

Signalons encore que nous avons également participé à une rencontre avec Pierre Maudet et ses services sur la gestion du domaine public où il a été question des aménagements du Sentier des Saules et de la plaine de Plainpalais (lire ci-dessus).

290

En cette année électorale, nous avons également été sollicités par les partis politiques et nous avons assisté aux réunions d'information et de discussion organisées par les Verts et le PDC.

## Conclusion

295 La conclusion du rapport 2010 est toujours valable: «Le plus important constat du comité porte sur la concertation avec les habitants. Elle est toujours présente dans les discours, mais dans les faits, elle n'est pas le fort des autorités. Pour l'administration, il faut d'abord dégrossir le dossier et discuter avec les autres intervenants (canton, ville, architectes...) et avant cela, les demandes des associations arrivent trop tôt car le dossier n'est pas mûr, mais quand les négociations entre autorités et avec les mandataires et les études sont terminées, c'est trop tard. Sans réaction, on se fait ensuite reprocher de ne pas avoir fait opposition. De même, la concertation est bien vue lorsque un avis consensuel en ressort et que les associations soutiennent les décisions prises, en revanche les questions gênantes sont souvent mises de côté et présentées comme du pinaillage. La culture d'une vraie concertation n'est pas implantée, elle est vue comme une procédure administrative par laquelle l'administration doit passer, mais sans vraiment en tenir compte.»

300 Il faut y ajouter désormais que les autorités, tout particulièrement du canton, ne répondent pas toujours, ou très lentement, voire pas du tout aux lettres adressées si on ne les relance pas. Parfois la réponse est complètement à côté des demandes formulées. L'exemple du Boulevard.en.colère est à ce titre édifiant.

305 Cela étant, la persévérance et le sérieux de nos interventions, leur diversité et leur nombre ont conféré une crédibilité de premier plan à l'AHJ. En peu de temps, nous nous sommes fait une place en vue à la Jonction. En témoignent deux anecdotes.

315 L'AHJ figure dans le fichier de diffusion du Service d'incendie et de secours, qui nous a adressé une note concernant le temps nécessaire à dérouler les tuyaux depuis la rue de la Truite en cas d'incendie à la toute pointe (vers le canoë club) car l'accès des pompiers par les couverts des TPG n'est plus possible... Et l'état-major de la police qui a spontanément écrit à l'AHJ pour lui soumettre le questionnaire sur le fonctionnement de la police et sa réforme. Petit à petit, l'oiseau fait son nid et l'AHJ devient un interlocuteur incontournable pour tout ce qui a trait à la Jonction.

320

---

## Liste des dossiers

En *italique*, les dossiers sur lesquels nous avons agi durant l'année précédente

325 **Aménagement général**  
 Projet d'agglomération  
 Plan directeur cantonal 2030 et projets stratégiques  
 Plan directeur communal Ville de Genève  
 Plan d'utilisation du sol Ville de Genève

330 *Praille-Acacias-Vernets (PAV)*

**Aménagement Jonction**  
*Avenir Jonction Vision*  
 Artamis  
 Carré Vert

335 Caserne des Vernets + Association pour la reconversion des Vernets (ARV)  
 Arsenal  
*Pointe de la Jonction*  
*Kugler + FAK*  
*Forum de la Pointe de la Jonction*

340 *Sentier des Saules, Berges du Rhône, Bains fluviaux, Animation pointe*  
*CO à la pointe*  
 Rue des Deux-Ponts 12 + 14  
*SIP + Groupement des usagers de la SIP (GUS)*  
 Rue des Deux-Ponts

---

345 Nouvelle Ecole de médecine  
 Quinzaine aménagement mars 2011  
 Gentrification

**Espace et équipement public**

Baud-Bovy – Parc  
 350 Esplanade David-Dufour  
 Gourgas – Parc  
 Prairie urbaine  
 Jeux d'enfants (parcs et Baby-plage)  
 Musée d'ethnographie

355 Plaine de Plainpalais  
 Vélodrome – Parc  
 Place du Vélodrome  
 Actamis  
 Apocope – Ecole Carl-Vogt

360 Parc aventure La Bâtie

**Logement**

Logement général  
 Surélévation  
 Cité Carl-Vogt  
 365 Densification  
 Cigüe Coulouvrenière  
 Webster Pointe Jonction  
 14b Sainte-Clotilde

**Mobilité**

370 Mobilité général  
 Pont/passerelle de la Queue d'Arve – Passerelle Alice-Bailly  
 Pont Wilsdorf + Aménagement rue de l'Ecole-de-Médecine  
 Stationnement automobile privé  
 Stationnement public – TCS

375 TPG – Tram Cornavin-Onex-Bernex (TCOB)  
 Zones 30  
 Hiérarchie du réseau routier  
 TPG – Ligne 32  
 TPG – Schéma circulation

380 200 rues piétonnes  
 Bd.en.colère

**Vie de quartier**

Terrasse de l'Etabli  
 Blardone – Maison  
 385 Conseil de quartier  
 Contrats de quartier  
 Parole de quartier  
 Diagnostic de quartier  
 Accueil nouveaux habitants

390 Rallye des points chauds de la Jonction 2002  
 Semaine citoyenne 2009  
 Fête des voisins  
 Unité d'action communautaire (UAC)  
 Usine – Médiation ProCoulou

---

- 395 Vélodrome – Groupe d’artistes  
Ville est à vous – Fête  
Association de Plainpalais  
Association des Acacias  
SEL
- 400 Enquête sécurité Pâquis  
Fondation du devenir – Qualité de vie Jonction  
Divers – Sondage police  
*Coordination des travailleurs sociaux*
- Association, fonctionnement interne**
- 405 FAJ  
FAQH
-